

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 30 mai 1849](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 30 mai 1849

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamiliestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[30 mai 1849](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméGodin sollicite un rendez-vous d'une heure avec Oudin-Leclère pour évoquer une affaire commerciale pressante.

Mots-clés

[Consultation juridique, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Lieux cités [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (341)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1849 La division de la justice

il n'est pas besoin de mettre votre traité
en circulation par refusé le paiement jusqu'à
ce qu'il soit divisi de quel dommage par droit

Paris

Monsieur N. A. etai

agrees

30 mai

J'ai des fontes en moulage que je puis
vous offrir en ce moment à fr. 56.50 les
cent Pétog prises ici et payables comptant
au moment de leur levement quand à celles de
servins je ne puis vous les rendre maintenant
et celles que j'ai ici sont d'une qualité
supérieure

servins

Monsieur ^{ag} Audin

30

J'ai besoin d'une heure d'attention avec
vous sur une affaire commerciale dont
je vous ai déjà parlé nullement au
moment où je puis me rendre à servins
pour vous voir

qu'il soit le plus prochain possible
l'affaire est pressante

Paris

Monsieur ^{ag} Allery

juin 15

J'étais impatient de ne pas recevoir votre
réponse d'autant plus que nos prospérétés
étaient l'objet de ma préoccupation depuis quelque
temps: quoique si nous sommes pour continuer
les affaires dans des conditions analogues à
celles du passé je trouve qu'il serait mesquin
de indiquer votre maison comme faisant
la vente de mes produits ^{à Paris} et à ces conditions
merci par retour de courrier en quelques termes
je dois le faire

J'ai aussi déjà pensé si nos intérêts ne
pourraient pas se rencontrer